082-258200575-20240926-DCS20240926\_05-DE Reçu le 26/09/2024



# SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE DE TARN-ET-GARONNE

# **RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 26 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre, à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Energie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes à Montpezat de Quercy, sous la présidence de M. Jacques Gayral, Président.

## Délégués votants présents :

	DELEGUÉS / DELEGUÉES						
COMMUNES	TITULAIRES			SUPPLEANTS			
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT	
ALBEFEUILLE LAGARDE	MASSIMINO	Francis	Х	PRADEL	Rosa		
ALBIAS	LONGUEVILLE	Eric		BARBON	Alain	Х	
ANGEVILLE	VERLEY	Hélène		CRUBILÉ	Jean-Luc		
ASQUES	HERREMANS	Laurence		IGNACE	Patrice	Х	
AUCAMVILLE	GAMEL	Philippe	Х	FRAYSSE	Eric		
AUTERIVE	RAYNAUD-TOUGE	Hervé		FERRADOU	Jean		
AUTY	MOZAC	Frédéric		MOURGUES	Jean-Michel		
AUVILLAR	COMPAGNAT	Gilles	Х	ARNOSTI	Alain		
BALIGNAC	SALVADORI	Fabien		GAUSSENS	Alain		
BARDIGUES	ARBIA	Dorine		PICARD	Muriel		
BARRY D'ISLEMADE	PORTAL	Guy		GONCALVES	Jean-Claude		
BEAUMONT DE LOMAGNE	ROBERT	Jean		LAGARDE	Pascal		
BEAUPUY	CORBON	Éric	Х	REY	Denis		
BELBEZE EN LOMAGNE	SCORCIONE	Daniel	X	REGHENAZ	Jean-Claude		
BELVEZE	PRADALIÉ	Jean-Pascal	X	OLIVIER	Thierry		
BESSENS	MAGNIER	Armand	Λ	MICHEL	Serge		
BIOULE	RICARD	Thierry	Х	PIZZOLITTO	Ludovic		
BOUDOU	FIELDES	Christian		BOUDET	Yves	X	
BOUILLAC	BRASSEUR	Francis	х	CHAUBET	Michel		
BOULOC EN QUERCY	TAFOUREAU	Dominique	x	COMBATELLI	Fabrice		
BOURG DE VISA	LAINÉ	Arlette	x	DEWAELES	Maurice		
BOURRET	DUSSAUX	Eric	^	COUDERC	Yves		
BRASSAC	FLOURENS	Jean-Pierre	Х	DUCASSE	Frédéric		
	IBRES	Jean-Louis	x	OLIVE	Stéphanie	-	
BRESSOLS BRUNIQUEL	CAVALLI	Didier	x	BASSE	Sébastien		
	FLORES	Luc	^	ASTOUL	Jean	Х	
CAMPSAS			Х		Bernard		
CANALS	PURCHA	François		BLATCHÉ	Aurélien		
CASTANET	ROUX	Jean-Jacques	X	PETIT			
CASTELFERRUS	SABATIER	Serge	Х	PECHERMAN	Bernard		
CASTELMAYRAN	OLLINO	Jean		JAMAIN	Thierry		
CASTELSAGRAT	DECON	André	Х	BORTOLUSSI	Jean-Marc	ļ	
CASTELSARRASIN	KOZLOWSKI	Eric		DUMAS	Mathieu		
CASTERA BOUZET	MEUNIER	François	Х	LADEVEZE	Josine		
CAUMONT	COSTES	Christian	X	CRUBILÉ	Édouard		
CAUSSADE	CLARMONT	Jean-Claude	Х	VIDAILLAC	Jacques		
CAYLUS	SERVIERES	François	X	POUSSOU	Gisèle		
CAYRAC	VIEILLAME	Raymond	X	DAMAGGIO	Gisèle		
CAYRIECH	JULIEN	Jérôme	X	DONNADIEU	Jean-Louis		
CAZALS	BAGES	Catherine	Х	EVRARD	Thierry		
CAZES MONDENARD	PAYSSOT	Christophe		ICHES	Nadège		
COMBEROUGER	ABRIAT	Fabian		FIORITO	Samuel		
CORBARIEU	GAYRAL	Jacques	Х	TORNER	Louis		
CORDES TOLOSANNES	DELLAC	Patrick		SEVEGNES	Olivier		
COUTURES	MORO	Géraldine	Х	PILATI	Ludovic		
CUMONT	SANCEY	Alain	Х	GUIRBAL	Jean-Jacques		
DIEUPENTALE	BIERGE	Michel	Х	GIGOUT	Pierre		
DONZAC	SOPETTI	Jean-Marc		ANTERRIEU	Thierry		
DUNES	LEMONNIER	Dominique	X	DELPECH	Michel		
DURFORT LACAPELETTE	PUIGVERT	Patrice		VIDAL	Laurent		
ESCATALENS	DAURE	Gilbert	Х	PASIN	Clothilde		
ESCAZEAUX	LATAPIE	Gérard		MARTINET	François	X	
ESPALAIS	PINCEMIN	Bernard	Х	BERTHOUMIEU	Jean-Claude		
ESPARSAC	GOMEZ	Philippe		DUPUY	Annie		
ESPINAS	FERAL	Daniel	Х	LOMBARD	Jean-Pierre		

082-258200575-20240926-DCS20240926\_05-DE Reçu le 26/09/2024

COMMUNES		TITULAIRES		/ DELEGUÉES SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESEN
FABAS	POZZA	Christian		GRAILHE	Stéphane	Х
FAJOLLES	LEGAL	Nadine		MIRAMONT	Alain	
FAUDOAS	DUPONT	Jean-Louis	X	ESCARNOT	Michel	
FAUROUX	VIEILLEVIGNE	Pierre	Х	POUJAL	Julien	
FENEYROLS	ROUX	René		MOLLIMARD	Claire	
FINHAN	DUBEROS	Alain	Х	LE THOMAS	Christine	
GARGANVILLAR	GRAULIER	Roland		FILIPE	Jean	
GARIES	TONIN	Philippe	Х	BONNECAZE	Laurent	
GASQUES	FOUCAULT	Marc	X	MANDERSCHEID	Florence	
GENEBRIERES	ESCALETTE	Pascal		BALAT	Benoit	1
GENSAC	FABAROL	Françine		PIZZOLATO	Carole	
GIMAT	DIANA	Bernard	X	ANGLADE	Jean-François	
GINALS	CADILHAC	Jean-Louis	Х	COUTANCIER	Jean	
GLATENS	THAU	Philippe		RENARD	Claude	
GOAS	SENTIS	Jean-Claude		MOULY	Michel	
GOLFECH	BOCQUILLON	Patrice	X	DEPASSE	André	
GOUDOURVILLE	DAWANCE	Yoann		BARNAC	Jacques	
GRAMONT	DONNET	Christian	X	UFFERTE	Alain	
GRISOLLES	CASTELLA	Serge		SUBERVILLE	Christophe	Х
LABARTHE	RESSIJAC	Serge		NOUGAYREDE	Bernard	
LABASTIDE DE PENNE	MALRIC	Pascal		FOURTANET	Christelle	X
LABASTIDE DU TEMPLE	LACROIX	Frédéric		PAILLAS	Eric	
LABASTIDE ST PIERRE	BEQ	Jérôme	X	BOCHU	Jean-Luc	
LABOURGADE	BOLZONI	Thierry		SAMAIN	Hugues	
LACAPELLE LIVRON	FRAYSSE	Dominique	Х	VIGUIÉ	Jean-Philippe	
LACHAPELLE	MEUNIER	Vincent		VANNESTE	Bernard	
LACOUR DE VISA	VIALARET	Francis	X	GARRET	Guillaume	
LACOURT ST PIERRE	PIZZINI	Françoise		ALFONSO	David	
LAFITTE	MASSON	Michel		AUBRY	Nathalie	
LAFRANCAISE	SEGONNE	Franck		BOUZEID	Joseph	
LAGUEPIE	BALAT	Marc		CROS	Emmanuel	
LAMAGISTERE	DOUSSON	Bruno	Х	PINETRE	Michel	
LAMOTHE CAPDEVILLE	GABACH	Alain		SOULAYRÊS	Isabelle	
LAMOTHE CUMONT	MATHEVON	Yann		DABASSE	Jean-Pierre	
LAPENCHE	GUIGNARD	Didier	Х	CASTEBRUNET	Florian	
LARRAZET	THAU	Didier		GIRAUDOT	Léa	
LA SALVETAT BELMONTET	PEZOUS	Bernard	Х	LASFARGEAS	Thierry	
LAUZERTE	PIERASCO	Jean-Franck		GERVAIS	Hugues	
LAVAURETTE	PASSEDAT	Nils		BEDEL	Gwendal	
LA VILLE DIEU DU TEMPLE	MICHEL	Jacques	Х	QUINTALLET	Maurice	
LAVIT DE LOMAGNE	HYGONENQ	Brigitte		VALLEZ	Cédric	
LE CAUSE	LEFEBVRE	Jean-Michel		COUREAU	Pierre	
LEOJAC	QUATRE	Christian		MAZILLE	Pierre	
LE PIN	FUSINA	Philippe		LARUE-DORCHIES	Jocelyne	
LES BARTHES	MIRAMONT	Jean-Marc		LEMOUZY	Fabienne	Х
L'HONOR DE COS	ROBERT	Jean-Paul		METTEFEU	Bernard	
LIZAC	GARGUY	Bernard		FREYTAG	Uwe	
LOZE	BOULPICANTE	Raymond	Х	TESTAS	Pierre	
MALAUSE	MAERTEN	Marie-Bernard		ALY-BERIL	Eliot	
MANSONVILLE	GUIZOT	Danielle	Х	ESCUDE	Vanessa	
MARIGNAC	RINALDI	Patrick		BUSSO	Claude	
MARSAC	LE GUILLOU	Michel		NOBY	Jean-Claude	
MAS GRENIER	ESTANOVE	Philippe	Х	ROUS	Gilles	
MAUBEC	AUGUSTE	David		FERRADOU	Jean-Claude	
MAUMUSSON	BIOLATO	Jean-Marie		DABASSE	Daniel	
MEAUZAC	SALITOT	Yves	Х	LACOMBE	José	
MERLES	HOZJAN	Christian		FEUTRIER	Francis	
MIRABEL	LINSTRUISEUR	Francine		PRADEL	Nicole	Х
MIRAMONT DE QUERCY	DELVOLVE	Guillaume	Х	GUICHARD	Baptiste	^
MOISSAC	THIERS	Jean-Christophe		LERMINEZ	Philippe	
MOLIERES	HÉBRAL	Valérie		BELREPAYRE	Rémy	Х
MONBEQUI	MICHEL	Pascal		DEJEAN	Sébastien	
MONCLAR DE QUERCY	EMBOULAS	Didier		COLMAGRO	Jean-Jacques	Х
MONTAGUDET	YVON	Gilles	х	DOMINICE	Philippe	
MONTAGUDE QUERCY	ALBUGUES	Patrice	X	COURRECH	Francis	
MONTAIGO DE QUERCT	DELLUC	Pierre	X	SANAC	Christophe	
MONTALZAT	ESCROUZAILLES	Danielle	^	NAUROY		
The state of the s					Monique	
MONTASTRUC	COSTES	Anthony Maria Clauda	Х	FREMONT	Patricia	v
MONTAUBAN	BERLY	Marie-Claude	v	BOUTON	Bernard	Х
MONTBARLA	BLEU	Jacques	X	DARNIÉRE	Dominique	
MONTBARTIER	BALADIÉ	Jean-Claude	X	ROGE	Jean-Louis	
MONTBETON	BEDOS	Danielle	X	GRAND	Paul	
MONTECH	BELY	Robert	X	GAUTIÉ	Claude	1
MONTEILS	MASSALOUP	Christophe		COLOS	Bertrand	Х

082-258200575-20240926-DCS20240926\_05-DE Reçu le 26/09/2024

			DELEGUÉS	S / DELEGUÉES			
COMMUNES		TITULAIRES		SUPPLEANTS			
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT	
MONTFERMIER	LANDOU	Thierry	X	NADALIN	Karine		
MONTGAILLARD	SALOMON	Bernard		DARPARENS	Fabien		
MONTJOI	BRUEL	Didier		TISSEDRE	Christian		
MONTPEZAT DE QUERCY	CABOS	Christian		FAURÉ	Mickaël		
MONTRICOUX	BOUISSET	Gérard	X	JANNIN	Michel		
MOUILLAC	ROMANO	Jean-Claude		LAMERA	Emeline		
NEGREPELISSE	FERRET	Jean-Luc	Х	VIREL	Delphine		
NOHIC	NIERENGARTEN	Annie		DESMOULIN	Dominique		
ORGUEIL	PUJOL	Marc		RIVERA	Antonella		
PARISOT	CASTELNAU	Jacques		CHEVALERIAS	Dimitri		
PERVILLE	VIGROUX	Alain		CAYRE	Adrien		
PIQUECOS	HEMMER	Sylvain		MELO	Vitor	X	
POMMEVIC	DELACHOUX	Jean-Paul	X	DELONCLE	Yannick		
POMPIGNAN	LAMOURY	Pascal	Х	FRISA	Jean-Luc		
POUPAS	GUERIN	Pascal	<del>                                     </del>	LANIESSE	Bernard		
PUYCORNET	POÉZÉVARA	Christine	Х	TRILLES	Jérémie		
PUYGAILLARD DE LOMAGNE	BREIL	Yannick		DIRAT	Yannick		
PUYGAILLARD DE QUERCY	GAILLARD	David		LACOMBE	Cyril		
PUYLAGARDE	DESMEDT	Didier		VIROLLE	Alain	- v	
PUYLAROQUE	BELON	Daniel	-	MORIN	Daniel	Х	
REALVILLE	CHANRION	Jean-Luc Christian	X	MOURGUES	André		
REYNIES	PUJOL DECAUNES	Christian	X	VIGOUROUX VILLENEUVE	Claude		
ROQUECOR SAUVETERRE	BELVEZE	Jean-Pierre			Jean-Pierre		
	VAN DE VONDELE	Jean-Marc	-	COENEN	Charles		
SAVENES	GAZAL	Laurent		MAMPRIN	Thierry		
SEPTFONDS		Hervé	V	BETAILLE	Laurent		
SERIGNAC SISTELS	BRINGAY QUARGENTAN	Climène	X	LAGARDE	Christian		
ST-AIGNAN		Jacques	Α	CLUZET	Christophe	V	
ST-AIGNAN ST-AMANS DE PELLAGAL	FOURNIÉ AURIENTIS	Philippe Pascal		DUSSEAU	Christian	Х	
ST-AMANS DU PECH	DOUMERGUE	Didier		LAMARINIE MERLY	Julien Julien		
ST-ANTONIN NOBLE VAL	RENAULT	François	Х	PAPADOPOULO	Alexandra		
ST-ARROUMEX	DELLAC	Jean-Marc	X	CESNÉ	Sébastien		
ST-BEAUZEIL	POST	Leendert	^	GUINGAL	Claude	X	
ST-CIRICE	TRAMUZZI	René	х	PARDON	Dominique	^	
ST-CIRQ	BAILLS	Franck	X	ROUZIES	Guy		
ST-CLAIR	VERBRUGGE	Frank	X	PAOLETTI	Jean-Pierre		
ST-ETIENNE DE TULMONT	AUFRERE	Bruno	<del>                                     </del>	RIQUELME	Nicolas	Х	
ST-GEORGES	PAGES	Yves	Х	DERAMOND	Philippe		
ST-JEAN DU BOUZET	BORGOLOTTO	Michel		DUILHÉ	Geneviève		
ST-LOUP	REBEL	Stéphane		LAJANTE	Denis		
ST-MICHEL	POLVANI	Pascal		MARTINEZ	Fabienne		
ST-NAUPHARY	LACAM	Sébastien	Х	PECQUENARD	Caroline		
ST-NAZAIRE DE VALENTANE	BARRA	Jean-Pierre	Х	DALARD	Mathieu		
ST-NICOLAS DE LA GRAVE	GARDELLA	Serge	X	CORTESE	Robert		
ST-PAUL D'ESPIS	POCA	Josiane	Х	LARET	Claude		
ST-PORQUIER	FOSSEZ	Éric	Х	PEYRUSSE	Jean-Luc		
ST-PROJET	ESTRIPEAU	Jean-Paul	Х	PISANI	François		
ST-SARDOS	CAYROU	Hervé		MAGNÉ	Valérie		
ST-VINCENT D'AUTEJAC	GRILLAT	Claude		GASC	Gérard		
ST-VINCENT LESPINASSE	TRISTAN	Damien		CHARLES	Denise	Х	
STE-JULIETTE	ENGELS	Eduard		TERRAT	Pascal		
TOUFFAILLES	BARREAU	Jean-Michel	Х	LAFAGE	Philippe		
TREJOULS	DESCHAMPS	Francis	X	CRANSAC	Sylvain		
VAISSAC	MEILLEURAT	Jean-Pierre	Х	GRANDJEAN	Nicolas		
VALEILLES	CREHEN	Michel	X	DEVY	Nicolas		
VALENCE D'AGEN	GROUSSOU	Bernard	Х	PÈRE	Catherine		
VAREN	HEBRARD	Pierre		CABARÉS	Claude	X	
VARENNES	BUDZYNSKI	Jérôme		ALBINET	Alain	X	
VAZERAC	LESTRADE	Christian	X	BERGOGLIO	Irène		
VERDUN SUR GARONNE	LAVEDRINE	Sophie		MARC	Raphaël		
VERFEIL SUR SEYE	BAYLAC	Fernand	Х	POUX	François		
VERLHAC TESCOU	DUCOS	Jean-Jacques	Х	EMPTAZ	Sabine		
VIGUERON	LACROIX	Franck	X	GALLINA	Pierrette		
VILLEBRUMIER	BLANC	Pierre		GITOUT	Jean-Claude		
VILLEMADE	LABRUYERE	Françis		BROUSSE-BOURNET	André	Х	

## DCS20240926 05

## AR Prefecture

082-258200575-20240926-DCS20240926\_05-DE Reçu le 26/09/2024

#### Pouvoire .

DELEGUÉ(E)S DONNANT LE POUVOIR			DELEGUÉ(E)S RECEVANT LE POUVOIR			
NOM	PRENOM	COMMUNE	NOM	PRENOM	COMMUNE	
PORTAL	Guy	BARRY D'ISLEMADE	SALITOT	Yves	MEAUZAC	
OLLINO	Jean	CASTELMAYRAN	DELLUC	Pierre	MONTAIN	
GABACH	Alain	LAMOTHE CAPDEVILLE	GUIGNARD	Didier	LAPENCHE	
LEFEBVRE	Jean-Michel	LE CAUSÉ	CADILHAC	Jean-Louis	GINALS	
QUATRE	Christian	LEOJAC	PEZOUS	Bernard	LA SALVETAT BELMONTET	
AUGUSTE	David	MAUBEC	GAYRAL	Jacques	CORBARIEU	
AURIENTIS	Pascal	ST AMANS DE PELLAGAL	QUARGENTAN	Jacques	SISTELS	
DECAUNES	Jean-Pierre	ROQUECOR	CREHEN	Michel	VALEILLES	
LAVEDRINE	Sophie	VERDUN SUR GARONNE	DUCOS	Jean-Jacques	VERLHAC TESCOU	

Membres en exercice : 195 Membres présents : 116 Membres excusés : 70

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut légalement délibérer.

Représentés par pouvoir : 9

## Assistaient également à la séance :

- M. Pierre-Antoine LEVI, Sénateur de Tarn-et-Garonne
- M. BEQ, Vice-Président, représentant M. WEILL, Président du Conseil départemental
- M. BERTELLI, Conseiller départemental du canton Quercy-Aveyron
- M. PEZOUS, Président AMF 82
- M. AILHAS, Responsable du Service Gestion Comptable de Tarn-et-Garonne
- M. HENRI, Directeur territorial Enedis
- M. PENET, Directeur territorial GRDF
- M. MOUNIÉ, Maire de Montpezat de Quercy
- M. SICARD, Maire de Montalzat
- M. BOUET, Directeur de Soélia
- et le personnel du SDE 82

082-258200575-20240926-DCS20240926\_05-DE Reçu le 26/09/2024

# Société Publique Locale Agence Régionale Energie Climat (SPL-AREC) Augmentation de capital

## Le Président rappelle aux membres du Comité syndical :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1524-1 et L2121-29;

Vu le Code de Commerce et notamment ses articles L210-10 et L225-127 et suivants ;

Vu la délibération n°CP/2024-04/06.10 de la commission permanente du conseil régional de la Région Occitanie approuvant le contrat de délégation de service public confié à la SPL AREC Occitanie pour la gestion de l'installation et l'exploitation d'ombrières photovoltaïques sur le patrimoine régional, approuvant l'augmentation du capital de la SPL Occitanie et la participation de la Région à cette augmentation par la souscription au capital à hauteur de 2 500 010,50€.

Vu le rapport de modification des statuts de la SPL AREC notamment dans le cadre de sa transformation en société à mission ;

Vu le projet de statuts modifiés

Considérant que le Syndicat Départemental d'Energie de Tarn-et-Garonne (SDE 82) est actionnaire de la SPL AREC ;

Considérant que dans le cadre de leur relation « *in house* », la Région Occitanie a décidé de confier à la SPL AREC Occitanie un contrat de délégation de service public pour la gestion de l'installation et l'exploitation d'ombrières photovoltaïques sur le patrimoine régional ;

Considérant que l'exécution de ce contrat de délégation de service public nécessitera d'une part la création d'une filiale exclusivement dédiée détenue à 100% par la SPL AREC, d'autre part un investissement estimé à ce jour à 8,919M€ HT.

Considérant que pour ce faire, il est nécessaire de procéder à une augmentation de capital de la SPL AREC Occitanie. La Région Occitanie a approuvé cette augmentation de capital et a décidé d'y participer par la souscription à hauteur de 2 500 010,50€. Cette augmentation de capital sera présentée au prochain Conseil d'administration de la SPL AREC Occitanie.

Considérant que le capital actuel de la SPL AREC Occitanie s'élève à 41 791 007 € composé de 2 696 194 actions de 15,50 € de valeur nominale. La participation de la Région est actuellement d'un montant de 41 766 052 € correspondant à 99,94 % du capital. Le projet d'augmentation de capital porte sur un montant de 2 500 010,50 € par l'émission de 161 291 actions nouvelles à 15,50 €. Le capital social cible de la SPL AREC Occitanie s'élèvera à 44 291 017,50€. La participation de la Région passera alors à 44 266 062,50 € soit 99,943% du capital total de la SPL AREC Occitanie.

Considérant que le SDE 82 a décidé de ne pas participer à cette augmentation de capital.

Considérant qu'à l'issue de cette augmentation de capital, la répartition du capital entre les actionnaires comme indiqué dans le tableau annexé.

Considérant que la procédure d'augmentation de capital aura pour conséquence de modifier les statuts, en particulier les articles portant sur le montant du capital social et sa répartition entre les membres ; Considérant que cette approbation doit prendre la forme d'une délibération préalable du SDE 82 ; 082-258200575-20240926-DCS20240926\_05-DE Reçu le 26/09/2024

## Le Président propose aux membres du Comité syndical :

De se prononcer favorablement sur le principe de l'augmentation de capital de la SPL AREC Occitanie par l'émission de 161 291 actions nouvelles à 15.50 € :

De se prononcer favorablement sur le montant de la souscription de la Région Occitanie à l'augmentation de capital, à savoir 2 500 010,50 € ;

D'approuver le projet de modification des Statuts de la SPL AREC Occitanie annexé à la présente délibération

D'autoriser son élu représentant à voter favorablement à la procédure d'augmentation de capital dans les instances de la SPL AREC Occitanie.

De charger le SDE 82 de faire procéder à l'affichage de la présente délibération, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au recueil des actes administratifs.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois suivant son entrée en vigueur. Ce recours devra être enregistré sur l'appli cation Télérecours Citoyens accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

## DECISION

## Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

De se prononcer favorablement sur le principe de l'augmentation de capital de la SPL AREC Occitanie par l'émission de 161 291 actions nouvelles à 15,50 € ;

De se prononcer favorablement sur le montant de la souscription de la Région Occitanie à l'augmentation de capital, à savoir 2 500 010,50 €;

D'approuver le projet de modification des Statuts de la SPL AREC Occitanie annexé à la présente délibération.

D'autoriser son élu représentant à voter favorablement à la procédure d'augmentation de capital dans les instances de la SPL AREC Occitanie.

De charger le SDE 82 de faire procéder à l'affichage de la présente délibération, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au recueil des actes administratifs.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois suivant son entrée en vigueur. Ce recours devra être enregistré sur l'appli cation Télérecours Citoyens accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président.

Jacques GAYRAL